



Cayenne, le 23 janvier 2012

Monsieur le Président de la Cour d'Appel

Objet : Demande de rendez-vous

Monsieur le président de la Cour d'Appel,

Nous souhaitons vous rencontrer afin de vous exposer les problèmes graves que rencontrent les usagers dans les services de la Justice.

Nous avons été interpellés sur les dysfonctionnements récurrents du greffe du Tribunal d'Instance :

A de nombreuses reprises des personnes se présentant pour la délivrance d'un certificat de nationalité n'ont pas pu le faire en raison de la fermeture de l'accueil.

Par ailleurs, le circuit imposé aux jeunes mineurs relève du parcours du combattant : téléphoner ou, faute de réponse, se rendre à plusieurs reprises dans ces services pour connaître le jour (cinq ou six dans l'année) où il est possible de s'inscrire pour obtenir un rendez-vous, une fois cette date connue, s'y présenter avant l'aurore, faire une queue de plusieurs heures sans être sûr d'aboutir, pour simplement donner son nom et son numéro de téléphone, attendre un ou deux mois de recevoir l'appel téléphonique qui donnera le rendez-vous, si on n'a pas pu répondre au téléphone, on recommence et cela peut durer plusieurs années.

Ensuite, comme pour les jeunes majeurs, c'est compléter le dossier qui relève de la gageure ; le dossier peut être refusé un grand nombre de fois, et chaque fois une nouvelle pièce est réclamée au moyen d'une note collée sur les pièces.

Aucune preuve de la démarche accomplie n'est jamais remise à la personne sauf lorsque le dossier est enfin accepté comme complet.

En outre, ces pratiques sont renforcées par une attitude systématiquement négative du personnel et une méconnaissance des exigences de la loi, tant au niveau des justificatifs

Section de Cayenne
Tél. 06 94 42 20 77
Maison des Associations
(UAEPG)
Angle avenue Léopold Heder rue François Arago
97300 CAYENNE
Courriel : ldh.cayenne@yahoo.fr

demandés que de l'appréhension de certains articles du code civil ; vous en trouverez un échantillon évocateur dans le constat d'huissier joint.

Nous vous demandons d'agir afin que le greffe du Tribunal d'Instance retrouve une pratique normale avec les demandeurs et que soit garantie la continuité du service public.

Si possible, nous souhaiterions vous rencontrer de préférence un lundi ou mardi matin, pour des raisons professionnelles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Cour d'Appel, en nos salutations sincères.

Sylvie CORNU
Présidente

Section de Cayenne
Tél. 06 94 42 20 77
Maison des Associations
(UAEPG)
Angle avenue Léopold Heder rue François Arago
97300 CAYENNE
Courriel : ldh.cayenne@yahoo.fr